

Seignosse, le 23 janvier 2012.

COLLECTIF CITOYEN
Stockage-Gaz-Landes.net
Av de la Plage
40 660 MESSANGES

N/Ref : PBT /CC/ 2012 n°C19

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 16 courant, je vous informe que nous ne réunirons pas le Conseil Municipal avant la fin de ce mois.

Pour des raisons d'opportunité, cela ne nous semble pas envisageable puisqu'à la suite du décès de notre Maire, Ladislas de HOYOS, nous devons procéder à des élections complémentaires fixées début février (05 et 12).

Néanmoins, je tiens à souligner que la majorité des conseillers municipaux, si ce n'est l'unanimité est consciente des risques que ce projet de stockage de gaz et de somoduc fait peser sur l'environnement.

En conséquence, nous ne saurions lui donner un avis favorable et je proposerai à mes collègues qu'une délibération en ce sens soit votée dès que le Conseil Municipal se réunira, en février prochain.

Je ne manquerai pas de vous informer du résultat de ce vote.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, de l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Philippe BARROS-TASTETS,
Adjoint aux finances.

